

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation : 27/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Cesny-Les-Sources, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, en nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cesny-Bois-Halbout, sous la présidence de Monsieur VANRYCKEGHEM Jean, Maire.

Etaient présents : Noële BREARD, Mélanie CHANU, Natacha DITTMER, Sandrine FER, Daniel GAUQUELIN, Lydie LEROUXEL, Jean-Charles MARIE, Antoine MARTEL, Isabelle ONRAED, Jean VANRYCKEGHEM, Odile VANDENBERGHE, Nicolas FAYE.

Absents excusés : Antoine BOSSUYT, Quentin DUVAL, Valérie FOUREY, Aurélien LENGLINE, Géraldine PERRIN donnant pouvoir à Jean VANRYCKEGHEM, Bernard VIVET donnant pouvoir à Antoine MARTEL, Alexandre MONGREVILLE.

Madame CHANU Mélanie a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2026

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 26 mai 2026 a été envoyé pour lecture à chaque conseiller et il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des votants, le procès-verbal du 26 mai 2026.

036/2026 - ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES ET SES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et les suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur Le Maire a rappelé que les délégués sont élus, dans les Communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du Conseil Municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du Conseil Municipal soit parmi les électeurs de la Commune, les uns et les autres de nationalité française.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le Conseil Municipal doit élire :

5 délégués et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats a été déposée dénommée « Liste Cesny » :

Délégués :

1. Valérie FOUREY
2. Daniel GAUQUELIN
3. Géraldine PERRIN
4. Quentin DUVAL
5. Sandrine FER

Délégués suppléants :

6. Bernard VIVET
7. Isabelle ONRAED
8. Jean VANRYCKEGHEM

Election des délégués et des suppléants :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués et des suppléants :

Nombre de conseillers présents et représentés -----	14
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote -----	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)-----	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau -----	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau -----	0
Nombre de suffrages exprimés -----	14

Monsieur le Maire a proclamé élus les délégués et les délégués suppléants de la liste dénommée « Liste Cesny ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Recensement population 2027** : Monsieur le Maire informe que le recensement de la population de la Commune de Cesny-Les-Sources aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027. Il est nécessaire de recruter des agents recenseurs. Monsieur le Maire fait un appel à candidature auprès des conseillers ayant connaissance d'éventuelles personnes susceptible d'être intéressées.
- **Remplacement agent à l'agence postale communale** : En remplacement des congés annuels en juillet 2026 de l'agent de l'agence postale communale, il nécessaire de recruter un remplaçant pendant les congés annuels. Monsieur le Maire fait un appel à candidature auprès des conseillers ayant connaissance d'éventuelles personnes susceptible d'être intéressées.
- **Prochaine réunion de conseil municipal** :
 - ✓ Mardi 30 juin 2026 : La prochaine réunion de conseil aura lieu le 30 juin en présence du Vice-président de la commission finances, M. LEPRINCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.